

Initiatives ministérielles

Je suis peut-être simplement vieux jeu. Je suis peut-être plus conservateur que les conservateurs eux-mêmes lorsqu'il s'agit de ce genre de question. À mon avis, il faut préserver cette idée de vocation particulière. Les gens travaillent dans un domaine particulier. Ils ne butinent pas simplement d'un emploi à l'autre, là où il est possible de s'enrichir au profit de gouvernements assez stupides pour penser que la sous-traitance constitue la solution.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, nous en sommes maintenant aux discours de dix minutes. Je vais donc devoir couper de moitié mon intervention de vingt minutes pour me plier au Règlement de la Chambre.

Mon parti a proposé une modification de fond au projet de loi C-26 à l'étape de la deuxième lecture. Ce que je voudrais dire, à propos de ce projet, c'est qu'il y a beaucoup de Canadiens qui se font une idée quelque peu inexacte des fonctionnaires. Ceux-ci, je tiens à le dire à la Chambre et à la présidence, ne sont pas des gens qui ont décidé de vivre aux crochets du gouvernement. Beaucoup ont choisi d'entrer dans la fonction publique parce qu'ils croient, au fond, que, dans cette carrière, ils sont au service de leur pays, au service d'un organisme de l'État et donc au service de leurs concitoyens.

Il faut dire clairement que la plupart sinon tous les fonctionnaires que je connais dans ma circonscription et ailleurs au Canada sont des hommes et des femmes qui ont montré qu'ils peuvent travailler extrêmement fort, parfois dans des conditions moins favorables que bien d'autres personnes.

Je ne veux pas dire que nos fonctionnaires travaillent dans des conditions semblables à celles que connaissent les fonctionnaires d'autres pays. Mais je tiens à ce qu'on sache que j'ai beaucoup de respect pour les hommes et les femmes qui travaillent dans la fonction publique du Canada.

Je songe par exemple aux fonctionnaires de ma circonscription qui travaillent avec tant d'ardeur pour Emploi et Immigration, Santé nationale et Bien-être social, le Secrétariat d'État, le ministère des Pêches et Océans et tous les autres organismes du gouvernement canadien dans ma circonscription et dans le reste de l'île du Cap-Breton. Il arrive, bien sûr, que des fonctionnaires aient des discussions, des différends et des malentendus avec

certaines personnes, dont moi. Dans l'ensemble, ils travaillent très dur. Ils sont extrêmement dévoués et ils se rendent parfaitement compte de l'importance que revêt le rôle qu'ils jouent pour les citoyens de toutes les régions du pays.

À bien des égards, on considère que le gouvernement actuel crée un climat de confrontation qui fait baisser le moral dans la fonction publique. Depuis que je suis député et que j'ai des contacts avec les organismes fédéraux, je n'ai jamais vu les fonctionnaires avoir le moral aussi bas qu'à l'heure actuelle. Ce n'est pas surprenant quand on songe à la façon dont ils sont traités depuis quelques années et à l'espèce de tourbillon dans lequel est prise la fonction publique canadienne.

J'attire votre attention sur les exemples dont nous avons été témoins à la Chambre. Des ministres qui sont intervenus dans le débat sur le projet de loi obligeant les fonctionnaires à retourner au travail ont donné volontairement ou non l'impression que ceux-ci sont des gens privilégiés, qui ont la vie relativement facile, qui ne sont pas mis au chômage et que, par conséquent, ils devraient être reconnaissants envers le gouvernement du Canada pour la rémunération quelle qu'elle soit, qu'il veut bien leur offrir sous forme de traitement et d'avantages sociaux.

Je considère cette attitude comme de la politique de bas étage. Elle est motivée par l'envie.

J'ai souvent signalé à la Chambre que, dans ma circonscription, on estime que le taux de chômage a atteint un niveau inadmissible dans notre pays. Je n'apprécie pas beaucoup de voir le gouvernement du Canada dresser les gouvernements et les ministres les uns contre les autres comme il le fait depuis quelques années, surtout depuis quelques mois.

Il est très facile de reprocher à quelqu'un qui a un emploi de vouloir une meilleure équité en matière d'emploi, des lois et des règlements plus pertinents, de critiquer quelqu'un qui souhaite de meilleures dispositions sur la santé et la sécurité au travail, une meilleure rémunération pour ses efforts, ses heures de travail et son dévouement, quelle que soit la nature de son travail et de comparer sa situation à celle du chômeur qui n'a pas l'occasion d'obtenir un emploi intéressant.